

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 106 du 1^{er} mai 2026



L' ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Jacques SANGWAN

Gynécologue-obstétricien, chef du service périnatal du CH Amboise Château-Renault et référent régional en infertilité masculine au CHRU de Tours

« Le dessin est un médiateur utile à la relation de soins »

Dans notre entretien de la semaine, Jacques Sangwan raconte comment il utilise l'illustration dans le soin. En facilitant la compréhension, l'adhésion et le dialogue, ses dessins transforment la relation thérapeutique et font du colloque singulier un langage réellement partagé. Un engagement de longue date qui prend aujourd'hui une forme plus structurée, notamment à travers son implication dans Illusanté et le projet Obédesign.

Quand avez-vous commencé à utiliser le dessin dans votre pratique médicale ? Dans quelles situations cliniques vous est-il le plus utile ?

Le dessin accompagne ma pratique médicale depuis mon internat, mais il a pris une dimension plus systématique après mon installation, il y a dix-neuf ans. Au départ, il s'agissait de schémas très simples, parfois de petits croquis improvisés sur une feuille pendant la consultation. Je me suis rapidement aperçu que ces dessins amélioraient nettement la compréhension des patients, qui me le formulaient clairement. Cela m'a conduit à retravailler ces supports, à les affiner et à les améliorer. Cette démarche s'est progressivement structurée, notamment grâce à mon

engagement au sein d'**Illusanté**, qui promet des illustrations médicales justes, pédagogiques et éthiques. Le dessin m'est particulièrement utile en consultation, surtout pendant le « temps chaud », ce moment critique où le patient est stressé, anxieux et parfois en souffrance psychologique. Cette situation est fréquente, notamment en infertilité, chez les femmes comme chez les hommes. Aujourd'hui, cette activité de conception graphique est reconnue institutionnellement. Je remercie d'ailleurs la direction du CH Amboise Château-Renault de soutenir cette démarche originale qui s'intègre pleinement dans mon activité de soins.

Compréhension, adhésion, alliance thérapeutique, mémorisation... Que change concrètement le dessin dans la relation de soins par rapport aux explications « classiques » ?

Le dessin modifie d'abord la posture du médecin. On passe d'un modèle où le soignant parle au patient à un modèle où il parle avec lui. Ce changement peut sembler anodin, mais il est fondamental dans la pratique. Le dessin devient un support partagé : on ne regarde plus uniquement le praticien, on observe ensemble un schéma ou une métaphore visuelle. Concrètement, cela améliore la compréhension, favorise l'adhésion aux propositions thérapeutiques et renforce la mémorisation. Dans de nombreuses situations cliniques, notamment lorsque l'anxiété est forte, le patient n'est pas pleinement disponible sur le plan cognitif pour intégrer des explications uniquement verbales. Le dessin permet alors de fixer des repères simples et durables, que le patient peut retrouver après la consultation. Il rend aussi l'échange plus interactif. Certains patients osent poser des questions plus précises, pointer un élément du dessin, demander : « Et si on agit ici ? ». Le dialogue devient moins vertical, plus équilibré. C'est l'un des principes défendus par **Illusanté** : faire du visuel un outil de co-construction, et non un support descendant. A l'heure où les patients arrivent avec des informations issues d'Internet ou de l'intelligence artificielle, le dessin permet de recentrer la relation. Il recrée un langage commun, compréhensible, fiable et profondément humain, en réponse à la technicisation croissante du soin.

Obédesign vous permet de questionner le schéma corporel typique. Que révèlent ces travaux sur la manière dont on représente la diversité des corps en santé ?

Obédesign est né d'un malaise très concret. En pratique, les supports visuels existants sur l'obésité sont souvent stigmatisants, voire franchement repoussants. Les corps y sont caricaturés, figés dans des postures négatives, ce qui n'aide en rien la discussion médicale. En travaillant avec les étudiants de l'école Brassart de Tours et Julie Capelle, coordinatrice du CSO au CHRU de Tours, l'objectif a été de questionner ces représentations. Ce qui est apparu très clairement, c'est à quel point notre regard collectif sur les corps dits « différents » reste fortement normé. Les étudiants ont eux-mêmes réalisé qu'ils dessinaient rarement des personnes en surpoids dans des situations de vie banales. Les travaux montrent pourtant qu'il est possible de représenter la diversité corporelle sans faire du poids le sujet central. Une personne en surpoids dans un tramway, dans une relation amoureuse ou autour d'un repas : ce sont des scènes ordinaires, mais rarement montrées. Le dessin permet ici de normaliser plutôt que de désigner. Ces supports sont très précieux en consultation ou en groupe de parole, car ils ouvrent la discussion. Chacun peut y projeter son vécu, ses émotions, ses interprétations. Le dessin ne soigne pas l'obésité, mais il permet d'en parler sans jugement, en recréant un espace de dialogue. C'est déjà un enjeu majeur de santé publique.

Comment éviter que le dessin ne simplifie trop ou ne renforce des stéréotypes, notamment autour du poids ? Où placez-vous vos limites ?

C'est une question essentielle. Le risque de simplification excessive existe, mais il peut être encadré. La première limite que je me fixe est de ne jamais caricaturer. Le dessin ne doit ni ridiculiser ni enfermer une personne dans une identité réductrice. Dans le cadre du projet Obédesign, nous avons beaucoup travaillé sur cette frontière. Par exemple, je ne voulais pas que, dans certaines scènes, on puisse identifier immédiatement si une personne est en surpoids ou non. L'objectif n'était pas de nier la réalité, mais de la normaliser. A l'inverse, lorsque la stigmatisation est représentée, il faut montrer que le problème vient souvent de l'environnement, comme du mobilier inadapté, des regards insistants ou des jugements implicites. Le dessin n'est ni là pour banaliser une pathologie ni pour la promouvoir. Il n'a pas non plus de visée curative. Je le conçois comme une porte d'entrée vers la discussion. Dans un groupe, une même image peut susciter des interprétations très différentes, et cette pluralité est précieuse. La limite est atteinte dès lors que le dessin fige un discours unique. Il doit, bien au contraire, ouvrir des possibles et permettre aux patients de s'exprimer. Le dessin est un déclencheur de parole, pas une vérité imposée.

« Le dessin recrée un langage commun, concret, humain et fiable, durant le temps sensible de la consultation médicale »

Si un confrère veut se lancer demain, quels conseils simples lui donneriez-vous ? Et comment intégrer efficacement cette approche en éducation thérapeutique ?

Le premier conseil est celui de l'humilité. On pense souvent que ce que l'on explique est clair, alors que ce n'est pas toujours le cas. Le dessin oblige à se confronter à cette réalité. Il faut accepter d'expérimenter, de se tromper et d'améliorer ses supports. Le deuxième conseil est la patience. Concevoir des outils efficaces prend du temps. C'est presque une école de la lenteur, à rebours de la logique actuelle de réponses immédiates. Mais ce temps est précieux : chacun doit réfléchir à sa manière pour expliquer et vulgariser sans appauvrir. Sur le plan pratique, il n'est pas nécessaire d'être un excellent dessinateur. Des schémas simples et des métaphores visuelles claires suffisent largement. L'essentiel est d'utiliser ces supports au bon moment, pendant la consultation, lorsque le patient est émotionnellement disponible, et pas uniquement sous forme de documents remis après coup. En éducation thérapeutique, le dessin est particulièrement efficace en groupe, car il facilite la prise de parole. Il joue alors un rôle de médiateur : on ne parle pas directement de soi, mais de ce que l'on voit. Enfin, cette démarche doit être reconnue institutionnellement. Le temps consacré à ces outils est du temps médical à part entière.

Obédesign : mieux représenter l'obésité pour mieux la comprendre

En France, près d'un adulte sur deux est en surpoids ou en situation d'obésité. Une réalité plus marquée encore en région Centre-Val de Loire, où la prévalence dépasse la moyenne nationale. Si l'obésité est reconnue comme une priorité de santé publique, ses représentations demeurent largement stéréotypées (corps caricaturés, images culpabilisantes, invisibilisation de la vie quotidienne...). Le projet Obédesign est né de ce constat partagé. Portée par l'équipe [ObéCentre](#) du CHRU de Tours, en collaboration avec le Dr Jacques Sangwan et l'école d'arts graphiques Brassart, cette initiative doit permettre de constituer une bibliothèque d'illustrations, justes, humaines et non stigmatisantes. Trente étudiants de troisième année ont été formés aux enjeux médicaux, sociaux et éthiques de l'obésité avant de concevoir une série d'illustrations représentant dix situations de la vie quotidienne (travail, soins, transports, activité physique, vie familiale ou loisirs...). Pensées comme des supports de communication et de formation, ces

images sont destinées à être utilisées par la filière ObéCentre, notamment pour l'enseignement, la sensibilisation des professionnels et la lutte contre la grossophobie en santé. A travers Obédesign, le projet défend une autre manière d'informer, fondée sur l'image, l'inclusion et le respect de la dignité.



Illustrations réalisées par les étudiants de [l'école Brassart](#) de Tours dans le cadre du projet Obédesign. Ces visuels seront prochainement accessibles sur les sites d'[ObéCentre](#) et d'[Illusanté](#), la plateforme du Dr Jacques Sangwan, qui héberge également une sélection de ses propres dessins.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Jacques SANGWAN

Gynécologue obstétricien, chef du service périnatal du CH Amboise Château-Renault et référent régional en infertilité masculine au CHRU de Tours

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Parcours coordonnés renforcés : un changement de modèle qui transforme la prise en charge

Don de plasma : le directeur de l'EFS Centre-Pays de la Loire alerte sur un enjeu de souveraineté et d'éthique

EN BREF

Former davantage de médecins en Centre-Val de Loire : une montée en charge confirmée

Maison France Autonomie : un label pour les Ehpad

Qualité en établissement médico-social : de nouveaux outils pour les équipes

Résidents en ESMS : un droit de visite libre et quotidien

EN PRATIQUE

Vaccination : tous les outils en un clic

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Semaine européenne de la vaccination :
focus sur les adolescents et les jeunes
adultes
Festival des capables : créer, chanter et
danser ensemble

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

32

C'est le nombre d'étudiants en arts
graphiques mobilisés pour le projet
Obédesign.

LA METEO SANITAIRE

Infections invasives à méningocoques
Muguet : une tradition toxique ?

Réflexion éthique à Tours
Demi-journée de réflexion sur la recherche
participative
Film « Demain, tous crétiens ? »
Webinaire sur la nutrition des séniors
Journée mondiale Parkinson à La Chaussée-
Saint-Victor
Webinaire sur l'activité physique et les
troubles du spectre autistique

ON SE FORME

Cycle de webinaires sur les violences faites
aux femmes

LE COIN RH

Elodie Lemans, coordinatrice du Contrat
local de santé Pays Loire Nature

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Parcours coordonnés renforcés, un changement de modèle qui transforme la prise en charge



Avec la publication de l'arrêté du 21 avril 2026, le « parcours coordonné renforcé » s'étend désormais à l'enfance protégée. Derrière cet intitulé technique se joue en réalité une évolution majeure : un changement de logique dans la manière de financer et d'organiser les soins. Issu des expérimentations menées dans le cadre de l'article 51, notamment pour l'obésité complexe de l'adulte, ce modèle rompt avec la tarification à l'acte. Il repose sur un principe

Semaine européenne de la vaccination : focus sur les adolescents et les jeunes adultes



Du 27 avril au 3 mai, la Semaine européenne de la vaccination (SEV) est l'occasion de rappeler, dans un contexte international marqué par la défiance et les discours anti-sciences, que la vaccination reste un levier majeur de prévention et de santé publique. Cette année, la SEV met l'accent sur la vaccination des adolescents et des jeunes adultes, pour les protéger notamment contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les

simple mais structurant : financer non plus une succession d'actes, mais un parcours de soins global, coordonné et adapté au profil du patient. Concrètement, la prise en charge est financée par un forfait, dont le montant varie selon la situation clinique. Pour l'obésité complexe de l'adulte, ce forfait s'échelonne par exemple de 1 126 € à 1 769 €, selon quatre niveaux de complexité. Ce financement couvre l'ensemble du parcours, coordonné par un médecin spécialiste ou une structure, et mobilisant une équipe pluriprofessionnelle : suivi médical, accompagnement diététique et psychologique, activité physique adaptée, éducation thérapeutique... L'enjeu est de permettre une prise en charge dans la durée — jusqu'à deux ans et demi — avec un socle d'interventions obligatoires, ajusté en fonction des besoins du patient. Autrement dit, un modèle centré sur la pertinence et la continuité, plutôt que sur le volume d'actes. « *Il s'agit d'un changement radical d'approche* », souligne Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire. « *Les expérimentations ont montré qu'au plan médico-économique, ce modèle est performant : il améliore la qualité de la prise en charge tout en maîtrisant les coûts.* » Ce modèle, souvent présenté comme une petite révolution tarifaire, repose toutefois sur une condition clé : un système d'information robuste, capable de suivre les parcours, de coordonner les acteurs et de garantir la traçabilité des prises en charge. C'est à ce prix que cette nouvelle logique pourra pleinement tenir ses promesses.

En Centre-Val de Loire, des déploiements concrets dès 2026. Dans ce contexte, l'ARS Centre-Val de Loire publiera, avant l'été, un appel à candidatures pour identifier les structures qui porteront les parcours coordonnés renforcés en obésité sur le territoire. Parallèlement, des appels à candidatures seront également préparés pour le déploiement des parcours coordonnés renforcés « enfance protégée ». Objectif : structurer une offre régionale capable de déployer concrètement ce nouveau modèle, au plus près des patients, en s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires engagées dans la coordination

méningocoques, dont les recommandations vaccinales ont récemment évolué. Ce sujet a été particulièrement développé dans le webinaire sur les recommandations vaccinales proposé par l'ARS le 30 avril, avec l'intervention de Dr Zoha Maakaroun, médecin pédiatre infectiologue au CHRU de Tours. Le succès qu'il a remporté auprès des professionnels de santé de la région montre qu'il est nécessaire de revenir sur ces recommandations.

Nourrissons

depuis le 1^{er} janvier 2025, obligation vaccinale contre les méningocoques ACWY et B : près de 90 % des nourrissons nés en 2025 ont reçu la première dose de vaccin ; en 2018, les vaccinations initialement recommandées ont été rendues obligatoires pour relever le taux de couverture vaccinale : rougeole, oreillons, rubéole, diphtérie, tétanos, poliomyélite, haemophilus influenzae B, coqueluche, hépatite B, pneumocoque. **Adolescents et jeunes adultes** la vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée chez les adolescents, avec un rattrapage chez les jeunes adultes. En 2025, 17 % des 11-14 ans et 8 % des 15-24 ans avaient reçu une dose de ce vaccin : des taux proches de la moyenne mais encore très insuffisants. Son intégration dans les campagnes de vaccination au collège devrait contribuer à améliorer la protection des jeunes. la couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus (HPV) continue de progresser : 53 % des filles et 34 % des garçons de 16 ans ont un schéma vaccinal complet. L'écart de couverture entre filles et garçons continue de se réduire. Cette progression est encourageante, mais reste insuffisante pour réduire significativement l'incidence des cancers liés à ces infections.

Festival des capables : créer, chanter et danser ensemble

des parcours. Ces travaux feront l'objet de points d'étape réguliers dans la Lettre pro.

Don de plasma : le directeur de l'EFS Centre-Pays de la Loire alerte sur un enjeu de souveraineté et d'éthique



Ces dernières années, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a multiplié les alertes concernant des tensions d'approvisionnement, voire des restrictions d'usage, sur certains médicaments dérivés du sang (MDS). En cause : une filière encore fragile, largement dépendante de ressources extérieures. « *Pour produire les immunoglobulines dont son système de santé a besoin, la France dépend à 65 % du plasma américain, souvent collecté auprès de populations en situation de grande précarité économique et sanitaire* », souligne Frédéric Bigey, directeur de l'EFS Centre-Pays de la Loire. « *Cette situation pose une question à la fois éthique et stratégique.* » Dans le même temps, les besoins évoluent de manière contrastée : si la consommation de produits sanguins labiles diminue d'environ 2 % par an, la demande en plasma, elle, connaît une croissance soutenue. Les besoins en immunoglobulines augmentent notamment de près de 8 % chaque année. Pour répondre à cet enjeu, l'Établissement français du sang (EFS) intensifie le recours à la plasmaphérèse, une technique qui permet de prélever environ 750 ml de plasma sans perte de globules rouges pour le donneur (contre 250 ml lors d'un don de sang



Au Festival des capables, tout le monde peut monter sur scène : ces deux jours de fête inclusive, qui ont lieu chaque printemps depuis 2017 au château des Planches à Saint-Maur (36), valorisent les talents et les capacités, au-delà du handicap. C'est ainsi que les 14 et 15 avril, 250 festivaliers ont participé à des ateliers de peinture, de capoeira, de breakdance, de théâtre ou encore de magie, ont assisté au concert de la chorale des Vents d'avril, sont montés sur scène lors de la soirée Cabaret... « *Très vite, les barrières d'âge ou de handicap tombent* », observe Martine Fourré, présidente de l'ADAPEI 36, « partenaire organisationnel et affectif » de ce festival porté par l'Association des Capables, qui a pour vocation d'encourager et de valoriser la pratique culturelle et artistique pour tous. Temps fort de ces deux jours de fête : chaque festivalier est invité à monter sur scène pour recevoir sa médaille et son passeport des capables, qu'il pourra faire tamponner tout au long de l'année, en allant au théâtre ou au cinéma. « *Chacun a donc son moment à lui, explique Martine Fourré. C'est un vrai moment de fierté, le symbole qu'il est reconnu en tant que festivalier.* »

classique). « *En 2026, nous devons augmenter notre production de plasma de 42 %, en passant de 42 000 à 58 000 plasmaphères sur notre territoire* », précise Frédéric Bigey. « *Cela implique un effort important de sensibilisation, à la fois du grand public et des professionnels de santé, qui doivent mesurer la fragilité de cette filière.* » Cette montée en puissance s'inscrit dans un contexte de renforcement des capacités nationales. Fin 2024, le Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB), opérateur public chargé de transformer le plasma en médicaments, a mis en service une nouvelle usine à Arras. À terme, sa capacité de traitement passera de 1,2 à 3,4 millions de litres de plasma par an. En 2025, l'EFS a livré 922 615 litres de plasma au LFB, un niveau inédit mais encore insuffisant pour atteindre l'autosuffisance. « *La France dispose d'une filière organisée, de la collecte à la production. C'est une véritable force* », rappelle Frédéric Bigey. « *Mais pour la consolider, il est indispensable d'augmenter les dons. C'est un enjeu majeur de souveraineté sanitaire, mais aussi de fidélité à notre modèle éthique du don volontaire et non rémunéré.* » Professionnels de santé : vous pouvez jouer un rôle clé en abordant ce sujet avec vos patients et en les sensibilisant à l'importance du don de plasma.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

32

C'est le nombre d'étudiants en arts graphiques mobilisés pour le projet Obédesign. Tous issus de la 3^e année de l'école Brassart de Tours, ils ont été encadrés par trois enseignants et ont travaillé en lien étroit avec des professionnels de santé spécialisés dans l'obésité.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Infections invasives à méningocoques

En 2025, 628 cas d'infection invasive à méningocoque (IIM) ont été déclarés : c'est 2 % de plus qu'en 2024, dans le droit fil de la recrudescence observée depuis 2022.

Cette recrudescence est portée par les sérogroupes B, W et Y, confirmant la pertinence des recommandations vaccinales :

- les vaccinations B et ACWY sont obligatoires pour les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2023 car les enfants de moins d'1 an sont les plus à risque d'infection : en 2025, le taux d'incidence des cas déclarés d'IIM (essentiellement B et W) a été particulièrement élevé chez les nourrissons âgés de moins d'un an avec 60 cas, soit un taux de 9,7/100 000 habitants. En revanche, le nombre de cas d'IIM B et d'IIM W et Y a diminué chez les enfants âgés de 12 à 35 mois, ce qui peut refléter l'impact positif de la vaccination ;
- la vaccination ACWY est recommandée aux adolescents et jeunes adultes, afin de leur apporter une protection directe et de prévenir la transmission dans les autres groupes de population ;
- Depuis 2023, le nombre de cas d'IIM est en hausse chez les personnes âgées en lien avec l'expansion des IIM W et Y.

La létalité globale des IIM était de 13 % mais elle était de 21 % pour les IIM W, soulignant la gravité particulière des infections liées à ce sérotype.

Les IIM C se maintiennent à des niveaux très faibles. Depuis 2023, aucun cas n'a été rapporté chez les moins de 15 ans, ce qui montre l'impact positif de la vaccination conjuguée contre le méningocoque C.

Muguet : une tradition toxique ?

Offrir du muguet le 1er mai est une tradition bien ancrée. Mais derrière ses clochettes parfumées, la plante cache une toxicité parfois méconnue. Toutes ses parties sont concernées, y compris l'eau du vase. En cas d'ingestion — accidentelle notamment — les effets peuvent être rapides : troubles digestifs, malaise, chute de tension, voire troubles cardiaques ou neurologiques.

Les personnes les plus exposées ? Les publics vulnérables, en particulier ceux présentant des troubles cognitifs ou du neurodéveloppement, notamment en établissements médico-sociaux.

À l'approche du 1er mai, un rappel de vigilance s'impose donc pour les professionnels.

En cas de doute ou de suspicion d'intoxication, contacter le Centre antipoison d'Angers : 02 41 48 21 21.

Consultez [le bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

**Former davantage de médecins
en Centre-Val de Loire :
une montée en charge confirmée**

**Qualité en établissement médico-
social : de nouveaux outils pour
les équipes**



La formation des futurs médecins en région Centre-Val de Loire poursuit sa montée en puissance. À l'horizon 2034, l'objectif est clair : former 500 internes par an. C'est dans cette trajectoire que s'inscrit la demande formulée lors du Comité régional de l'Observatoire de la démographie des professions de santé, réuni le 28 avril à l'ARS. Pour la promotion 2026-2027, le Comité régional demande au Ministère que 370 postes d'internes soient ouverts en Centre-Val de Loire, soit 48 de plus que les 322 qui ont été ouverts en 2025. Il nous faut préserver la qualité de l'enseignement, en veillant à ce que l'augmentation du nombre d'internes soit la plus harmonieuse possible avec celle des postes d'enseignants. Et cette progression régulière du nombre de postes ouverts traduit une mobilisation collective pour renforcer durablement l'offre de soins sur le territoire.

Maison France Autonomie : vers un label pour les Ehpad



Après France travail, France services et France santé se profile aujourd'hui France autonomie. La Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Camille Galliard-Minier a en effet annoncé la création d'un label « Maison France Autonomie » pour les Etablissements



Les critères d'évaluation de la qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) définis par l'HAS (Haute autorité de santé) en 2022 n'ont pas changé. En revanche, les outils d'aide à la cotation ont été mis à jour en décembre 2025, afin de donner un reflet plus fidèle de la qualité des accompagnements proposés. Le premier bilan annuel du dispositif, publié en mai 2024, a en effet fait apparaître un écart entre le niveau de qualité global des ESSMS et la maîtrise réelle des attendus de la démarche qualité. Pour réduire cet écart, l'HAS conseille aux établissements de revoir leurs pratiques d'auto-évaluation en ayant une approche par objectif plutôt que par critère. Cette approche s'inscrit dans la logique d'amélioration continue en quatre temps de la roue de Deming : 1-planifier, 2-faire, 3-vérifier et 4-réagir. Un établissement ne devrait pas attribuer la cotation maximale à un process ou une organisation tant que l'ensemble du cycle n'a pas été mené à son terme. Pour vous aider à mieux comprendre ces nouveaux outils d'aide à la cotation, Qualiris met de nombreuses [ressources](#) à votre disposition : fiches pratiques, webinaires, chaîne Youtube...

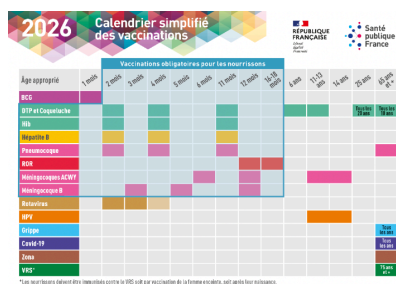
Résidents en ESMS : un droit de visite libre et quotidien

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) conçus comme « des lieux où on a envie de vivre et de travailler ». Les grandes lignes de ce label seront définies en septembre pour un déploiement courant 2027, mais on sait déjà que pour en bénéficier, les Ehpad devront disposer d'un accueil temporaire.



Le droit pour les résidents d'Établissements et services médico-sociaux de recevoir des visites est inscrit dans la loi : l'instruction du 1er avril 2026 enjoint les établissements à mettre en œuvre de façon effective le droit de visite prévu par l'article 11 de la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie. Ce texte garantit aux résidents « le droit de recevoir chaque jour tout visiteur de leur choix. Sauf si le résident en exprime le souhait, aucune visite ne peut être subordonnée à l'information préalable de l'établissement. » Les ARS sont chargées d'accompagner la mise en œuvre de ce droit, en précisant notamment le cadre législatif ainsi que les recours envisageables en cas de non-respect de ce droit.

EN PRATIQUE



Vaccination : tous les outils en un clic

Pour assurer la promotion de la vaccination et rendre plus accessibles les calendriers et recommandations vaccinales, Santé publique France a regroupé tous ses supports et outils de communication dans [un même espace](#). Vous y trouverez le calendrier simplifié des vaccinations en différentes langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, turc...), des brochures

thématiques, des affiches et des flyers sur les différentes populations cibles (nourrissons, enfants, adolescents, femmes enceintes, séniors, etc.), les pathologies (épidémies hivernales, rougeole, méningites, infections à papillomavirus humains)

APPELS À PROJETS

Impulser des solutions innovantes en faveur des missions des établissements labellisés « Hôpital de Proximité »

Appel à manifestation d'intérêt portant sur le déploiement de la Pédagogie de l'École à la Vie Autonome - PéVA®- en région Centre-Val de Loire

Promouvoir la pratique de l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap en ESMS

Prévention santé mentale des personnes âgées

Appel à manifestation d'intérêt portant sur l'évolution de l'offre médico-sociale des Communautés de communes du Val de Sully, Giennoises et Berry Loire Puisaye.

Expérimentation : accès direct des masseurs-kinésithérapeutes en CPTS

AU PROGRAMME

Réflexion éthique à Tours

Dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique, l'ERERC Centre-Val de Loire (Espace de réflexion éthique organise deux temps forts :

le **4 mai** à 18 h : conférence « Jusqu'où aller dans l'usage des compétences médicales auprès des personnes âgées ? » à Tours, site universitaire du Plat d'Etain (amphi Yvette Varvoux) ;

le **27 mai**, de 9 à 17 h : journée de débat citoyen « Intelligence artificielle et prise de décision médicale », Faculté de médecine de Tours (site Tonnellé, amphithéâtre B).

Inscription gratuite mais obligatoire [ici](#).

Demi-journée de réflexion sur la recherche participative

Ouverte à tous ceux qui veulent s'impliquer dans des projets de recherche participative, cet après-midi de réflexion organisée par le CHRU de Tours, le Forum soignant-soigné (Loire Val-Health) et la Passerelle des savoirs, a pour thème « Structurer ensemble la recherche en santé de demain ».

Le **5 mai** de 15h30 à 20h15 à Tours.

Inscription [ici](#).

Webinaire sur la nutrition des séniors

Dans le cadre de son programme de recherches participatives en santé, Loire Val-Health lance « Les midis du forum », un cycle de webinaire dont le premier épisode aura lieu le **7 mai** de 12h30 à 13h30 sur le thème du vieillissement et de la nutrition.

Programme et inscription [ici](#).

Journée mondiale Parkinson à La Chaussée-Saint-Victor

Après-midi de conférences et de débats organisée par le Comité 41 de France Parkinson le **7 mai** de 14h30 à 17 h au Carroie, à La Chaussée-Saint-Victor.

Programme et inscription [ici](#).

Webinaire sur l'activité physique et les troubles du spectre autistique

Comment adapter l'accueil et l'accompagnement dans la pratique sportive ? » : webinaire proposé par le Comité régional olympique et sportif (CROS) le **19 mai** de 13 h 00 à 14 h 00.

Programme [ici](#) et inscription [là](#).

Film « Demain, tous crétins ? »

Les perturbateurs endocriniens sont-ils en train de faire décliner nos capacités intellectuelles ? La projection du documentaire « Demain, tous crétins ? » ouvre le débat proposé par le CPDNE (Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement).
Le **6 mai** à 20h30, auditorium Samuel Paty à Blois. Informations [ici](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

ON SE FORME

Cycle de webinaires sur les violences faites aux femmes

Les Maisons des femmes du CHRU de Tours et du CHU d'Orléans lancent un cycle de webinaires consacrés au repérage et à la prise en charge des femmes victimes de violences. Destinés aux professionnels de santé, ces formats courts et accessibles (entre 12h30 et 13h30 en visio Teams) visent à renforcer les connaissances, partager des repères pratiques et faciliter l'orientation des patientes dans des parcours de soins adaptés.

Quatre rendez-vous en 2026 :

Lundi 4 mai : « Victimes de violences : dépistage, orientation, conséquences sur la santé »

Lundi 29 juin : « Rédaction de certificats et de signalements »

Lundi 12 octobre : « Adresser une patiente à la Maison des femmes : les parcours de soins proposés »

Lundi 16 novembre : « Prise en charge d'une victime en cas de vulnérabilité / soumission chimique ».

Programme et inscription (gratuite mais obligatoire) [ici](#).

LE COIN RH

NOMINATION



Elodie Lemans, coordinatrice du Contrat local de santé Pays Loire Nature

« J'ai envie de promouvoir cette belle dynamique territoriale et de soutenir les actions et les projets des professionnels de santé auprès de la population de ce territoire très rural », annonce Elodie Lemans au moment où elle prend le poste de coordinatrice du Contrat local de santé (CLS) Pays Loire Nature. Diplômée d'un Master en innovation de la santé, avec des expériences dans l'e-santé (au GRADeS) et dans la coordination des parcours complexes (au sein du dispositif d'appui à la coordination des soins oncologiques Appui Santé 37), Elodie Lemans est de surcroît pompier-volontaire et cheffe de centre : « Je suis quelqu'un de dynamique et engagée », explique Elodie Lemans. Avec une expérience de la coordination indispensable pour développer un CLS « qui a déjà fait ses preuves sur le territoire. »

LA SANTÉ RECRUTE



.....
Conseiller médical - veille et sécurité sanitaire à l'ARS .
.....

Responsable Département Santé environnementale et déterminants de santé – Adjoint au Directeur H/F à l'ARS (Chartres)
.....

Responsable de l'unité données de santé à l'ARS
.....

Directeur des soins/ Coordinateur général des soins à EPSM Daumezon (45)
.....

Sage-Femme à la Riche (37) - HAD Val de Loire

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 106 du 1^{er} mai 2026
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)